

Décision 12-D-12 du 11 mai 2012

relative à la situation du groupe Colruyt au regard du I de l'article L. 430-8 du code de commerce

Posted on: 15 mai 2012 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Autorité de la concurrence (autosaisine)

Dispositif(s)

Réalisation d'une opération de concentration sans notification
Sanction pécuniaire

**Entreprise(s)
concernée(s)**

Groupe Colruyt

Lire

le texte intégral de la décision

98.04 Ko